

Sion, le 31 août 2022
CAD/jg/22

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA PPE LES MISCHABELS A CRANS-MONTANA**

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à une assemblée générale extraordinaire de la copropriété « Les Mischabels » qui se tiendra le

Le samedi 1^{er} octobre 2022 à 14h00
Au Grand Hôtel du Lac - Route du Lac 5 à 3963 Crans-Montana.

L'ordre du jour qui vous est présenté est le suivant :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Présentation de l'opposition à la mise à l'enquête du second forage en rapport au projet des Thermes du Haut-Plateau et vote de confirmation
- 3) Présentation de l'analyse des différentes variantes pour remplacer les installations de chauffage actuelle. **Décision urgente à prendre au vu des risques de panne de l'installation de chauffage cet hiver.**
- 4) Choix de la future installation du chauffage
 - 4.1) Chaudière à gaz – offre par Berclaz & Romailleur de juin 2021
(sous réserve d'adaptation des prix)
 - 4.2) Chaudière à pellets – offre de Schmid Energie Solutions de novembre 2021
(sous réserve d'adaptation des prix)
 - 4.3) Raccordement au chauffage à distance (CAD) – offre Crans-Montana Energies d'août 2022
- 5) Présentation d'un résumé concernant la non-conformité des cheminées d'appartement
- 6) Décision sur une éventuelle suite juridique à prendre dans le cas où la copropriété serait déboutée par le Tribunal cantonal à la suite de la demande de la remise en état des lieux concernant le projet Thermes du Haut-Plateau
 - Décision sur un recours au Tribunal fédéral
- 7) Décision sur une éventuelle suite juridique à entreprendre dans le cas où la copropriété serait déboutée de son opposition contre le second forage
 - Décision sur un recours au Conseil d'Etat
- 8) Point de situation concernant les travaux de l'immeuble cet automne
- 9) Divers

En cas d'absence, vous êtes priés de nous remettre la procuration ci-annexée.

Demeurant volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

ACTIS IMMOBILIER SA

Cyril Actis-Datta

Jacqueline Georges

Annexes :
Procuration
Analyse concernant le remplacement du chauffage
Lettre à la Commission Cantonale des Contributions
Bulletin de votes
Proposition commerciale pour le raccordement CAD

PROCURATION

Je
soussigné(e),
domicilié(e) à
.....

agissant en qualité de copropriétaire de l'immeuble **Les Mischabels** à Crans-Montana,
donne par ces lignes procuration avec pouvoir de substitution

à.....
.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à **Crans-Montana**,
le samedi 1^{er} octobre 2022, ou à toutes assemblées subséquentes avec le même
ordre du jour, au cas où la première assemblée générale ne pourrait aboutir. Je lui
donne tous pouvoirs pour délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour de
ladite assemblée.

Ainsi fait à....., le
.....

Signature
:.....

**Remarque :D'après l'article 39 du Règlement d'Utilisation et d'Administration (RUA)
de votre PPE, « Chaque copropriétaire a le droit de se faire représenter par un autre
copropriétaire muni d'un pouvoir écrit »**